

**Zeitschrift:** Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica  
**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 42 (1962)

**Artikel:** Monnaies provenant du site de colophon  
**Autor:** Kraay, Colin M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173682>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COLIN M. KRAAY

### MONNAIES PROVENANT DU SITE DE COLOPHON (planche I)

Monsieur H. A. Cahn a eu l'amabilité de me permettre l'étude d'une collection de pièces divisionnaires réunie jadis dans le voisinage de Colophon. L'ensemble ne constitue pas un trésor monétaire cohérent, mais il est possible qu'un trésor y soit incorporé. Pourtant, une réunion de tant d'exemplaires permet de réexaminer certaines questions métrologiques et les problèmes posés par l'attribution de certaines frappes. Toutes les pièces sont en argent, à l'exception du n° 139 qui est en électrum.

#### COLOPHON

(M = Milne, Kolophon and its Coinage: a Study, Num. Notes and Monographs 96, 1941)

##### *Période I*

Groupe A: Av. Tête d'Apollon de face; les cheveux longs flanquant le visage

Rv. Dans un carré creux  $\text{H}$  (= ἡμιωβόλιον, demi-obole)

1-2 M3 0,49 g (pl. I, Oxford), 0,28 g (ébréché)

3 cf. M5 0,35 g (pl. I, ébréché). Même coin de rv. que le n° 2.

Visage oval, sans indication de cheveux; à d. omicron (?) surmonté d'une feuille de laurier; peut-être y avait il à g, symétriquement, un K et une feuille, actuellement hors flan.

4 M6 0,44 g (pl. I, Oxford). Même coin de rv. que le n° 1

Même av.

Rv. Dans un carré creux,  $\text{E}$  (τεταρτημόριον, quart d'obole)

5-9 M7 0,24 g, 0,23 g, 0,21 g (2) (pl. I), 0,18 g. Tous du même coin d'av.

10-14 M7 0,25 g, 0,23 g, 0,22 g, 0,20 g, 0,15 g. Tous du même coin d'av.

15-16 M7 0,22 g, 0,19 g (pl. I). Du même coin d'av.

17-22 M7 0,26 g, 0,25 g, 0,24 g (2), 0,22 g, 0,19 g. Tous du même coin d'av.

Groupe B: Av. Tête d'Apollon de face; les cheveux courts flanquant le visage

Même rv.

23-28 M8 0,24 g (pl. I, Oxford), 0,24 g, 0,22 g (2), 0,19 g (2)

Id., avec  $\text{E}$

29-30 M10 0,21 g, 0,18 g

Groupe C (voir la réattribution p. 10) :

- Av. Tête d'Apollon de trois quarts à d.  
Rv. Carré creux quadriparti
- 31-32 M12 0,19 g, 0,15 g  
33-34 M12 0,21 g (pl. I), 0,17 g. Globule au centre du carré creux, le champ granulé  
35-36 M12 0,20 g, 0,18 g. Carré creux type «ailes de moulin»  
37-38 M12 0,18 g (2). Même coin de rv.: globule central, double ligne de division horizontale  
39-40 M12 0,23 g (Oxford), 0,17 g. Au rv., les lignes de division en creux

### *Période II*

Groupe A (voir la réattribution p. 11) :

- Av. Tête d'Artémis (ou d'Apollon) laurée à d.  
Rv. Carré creux quadriparti
- 41-44 M18 0,32 g, 0,30 g, 0,29 g  
42-52 M18 0,38 g, 0,36 g, 0,35 g, 0,31 g (pl. I), 0,31 g, 0,27 g, 0,23 g, 0,20 g. Au rv., globule central  
53-55 M18 0,33 g (2), 0,28 g. Globule central, champ granulé  
Même type sans la couronne de laurier au droit.  
56-61 M19 0,17 g (pl. I), 0,15 g (Oxford), 0,14 g, 0,13 g, 0,12 g, 0,11 g

Groupe C: Av. Tête d'Artémis (ou d'Apollon) laurée à d., les cheveux en queue

- Rv. Dans un carré creux,  $\text{P}$  (=  $\tau\rho\iota\tau\eta\mu\acute{o}\rho\iota\omicron\nu$ , tiers d'obole)
- 62 cf. M30 0,27 g (pl. I)  
Av. Tête d'Apollon à d., les cheveux courts  
Rv. Dans un carré creux,  $\text{P}$
- 63-64 cf. M30 0,28 g (pl. I, Oxford), 0,22 g  
Av. Tête laurée d'Apollon à d., les cheveux courts  
Rv. Dans un carré creux,  $\text{E}$
- 65-69 M31 0,37 g, 0,29 g, 0,27 g, 0,25 g, 0,23 g  
Id., dans le champ à g. de l'av., rameau avec fruits (?)
- 70 M32 ? 0,27 g (pl. I, Oxford)  
Semblable aux nos 65-69; au rv. à g., grain de blé
- 71 M34 0,24 g  
Id., symbole: astragale
- 72-73 M35 0,29 g (2)  
Id., symbole: cigogne
- 74-75 M36 0,30 g, 0,26 g (Oxford)

- Av. Tête d'Apollon à d., les cheveux flottants, sans couronne.  
Même rv., symbole : deux globules.
- 76-77 M37 0,32 g, 0,29 g (pl. I, Oxford)  
Semblable aux nos 65-69, au rv., à g., œil
- 78 M- 0,25 g (pl. I, Oxford)  
Id., au rv., à g.,  $\overset{\circ}{\text{K}}$
- 79 M- 0,26 g (pl. I, Oxford)  
Id., symbole : cicade (?)
- 80 M- 0,24 g (pl. I)  
Id., symbole : pousse d'olivier (une feuille, deux olives)
- 81-82 M- 0,31 g, 0,23 g (pl. I, Oxford)

### Période III

- Av. Tête laurée d'Apollon à g.  
Rv. ΚΟΛΟΦΩ Cithare ; nom de magistrat
- 83 M57 0,99 g ΠΟΣΙΣ
- 84 M59 1,06 g ΠΥΘΟΔΩΡΟΣ
- 85 M64 1,04 g ΑΣΤΥ
- 86 M72 0,75 g Ζ]HN[ΟΔΩΡ...
- 87 M- 0,91 g (pl. I, Oxford) ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ
- 88-89 M? (groupe A) 0,96 g, 0,92 g, noms de magistrat illisibles
- 90-91 M? 1,11 g, 0,97 g, noms de magistrat illisibles

### CYME

- Av. Tête d'aigle à g., K Y  
Rv. Carré creux, type «ailes de moulin»
- 92 BMC 11 ss. 0,45 g

### CYZIQUE

- Av. Protome de sanglier à g.; derrière, thon  
Rv. Tête de lion à g. dans un carré creux.
- 93 BMC 108 1,12 g

### EPHÈSE

- Av. Abeille  
Rv. Carré creux avec globule central
- 94 0,84 g (pl. I, Oxford)  
Av. Abeille entre E - Φ  
Rv. Tête d'aigle et EΦ dans un carré creux
- 95 Imhoof-Blumer, Kleinasiatische Münzen, p. 49, 1. 0,21 g. Av. [E] Φ,  
rv. tête à g.

- 96 Ibid. 0,16 g (pl. I, Oxford). Av. E [ Φ ], rv. tête à g.  
Av. Abeille  
Rv. Dans un carré creux, astre à 8 rayons
- 97 0,10 g (pl. I, Oxford)  
Av. Abeille  
Rv. ΕΦ Deux têtes de cerf affrontées
- 98-100 BMC 53 0,97 g, 0,95 g, 0,82 g  
Av. Abeille  
Rv. ΕΦ Protome de cerf à d.
- 101 BMC 54 0,78 g

#### ERYTHRAI

- Av. Motif floral se composant d'un globule central et de 24 pétales  
Rv. Motif semblable à 8 pétales dans un carré creux
- 102 Imhoof-Blumer, loc. cit., p. 62, 2. 0,22 g (pl. I, Oxford)

#### MILET ?

- Av. Mufle de lion de face  
Rv. Astre dans un carré creux
- 103 Cf. Babelon, *Traité I*, pl. 11, 12. 0,31 g (pl. I, Oxford)

#### PHOCÉE

- Av. Tête de phoque à g.  
Rv. Carré creux quadriparti
- 104 Babelon, loc. cit., p. 323/4, 517. 0,36 g (pl. I, Oxford)

#### RHODES

- Av. Tête d'Hélios de trois quarts à d.  
Rv. Rose entourée d'une branche de vigne avec des grappes de raisin
- 105 BMC 2 1,74 g  
Av. Tête d'Hélios radiée à d.  
Rv. Rose ; au-dessus, ΘΡΑΣΥΜΗΛΗΣ ; à g., coiffe d'Isis
- 106 BMC 266 2,19 g

#### SAMOS

- Av. Mufle de lion de face  
Rv. Carré creux
- 107 BMC 10 1,89 g (pl. I, Oxford)

#### TEOS

- Av. Griffon accroupi à d., une patte de devant levée  
Rv. Carré creux quadriparti
- 108 1,45 g

- 109 0,54 g (pl. I, 110!!)  
Id., dans chaque compartiment du rv.,  $\text{H}$
- 110 0,27 g (pl. I, 109!!, Oxford)  
Av. Griffon bondissant à d.  
Rv. Canthare; au-dessus,  $\text{THI}$ ; à g. et à d.,  $\text{IΦIKP ATHΣ}$
- 111 Cf. BMC 31 1,37 g (pl. I, Oxford)  
Av. Tête de griffon à d.  
Rv. Carré creux quadriparti. Pour l'attribution, voir ci-dessous, p. 11
- 112-131 BMC Ionia p. 215, 84 ss («Phocaea»). 0,28 g, 0,24 g (Oxford), 0,23 g (2),  
0,22 g (2), 0,21 g (3), 0,20 g (2), 0,19 g (3), 0,18 g (2), 0,17 g, 0,15 g,  
0,14 g, 0,13 g
- 132-133 Ibid. 0,08 g, 0,06 g (Oxford)  
Id., la tête à g.
- 134 Ibid. 0,24 g

#### PERSE

- Av. Le grand-roi à d., tirant de l'arc  
Rv. Rectangle creux
- 135 0,83 g ( $\frac{1}{6}$  siglos) (pl. I, Oxford)  
Av. Le grand-roi à d., tenant la lance et l'arc  
Rv. Rectangle creux
- 136 4,42 g (fourré?)

#### INCERTAINES (pour les attributions, voir ci-dessous, p. 11 s.)

- Av. Chouette à d., les ailes repliées  
Rv.  $\text{☉}$  dans un carré de perles à l'intérieur d'un carré creux
- 137 0,17 g (pl. I, Oxford)  
Av. Protome de lion à g.  
Rv. Poinçon en creux, peut-être avec un motif astral
- 138 1,10 g  
Av. Bucrâne de face  
Rv. Carré creux quadriparti
- 139 électrum 0,30 g (pl. I, Oxford)
- 140 argent 0,41 g (pl. I, Oxford)

Plusieurs groupes de pièces décrits plus haut ne peuvent être attribués à un atelier déterminé à moins que leur attribution ne doit être reconsidérée. Celles dont l'attribution est certaine montrent que nous avons affaire à des monnaies qui, pour la plupart, ont été frappées dans un rayon maximum de 70 km autour de Colophon; en effet, des pièces divisionnaires comme les nôtres servaient certainement à la circulation locale et ne voyageaient jamais loin de leur lieu d'origine.

Nos I-82. Toutes ces pièces ont été attribuées à Colophon par Milne. Mais il faut se demander si cette attribution est toujours justifiée. Quelques émissions localisées à Colophon, en raison de l'apparition occasionnelle de l'éthnique abrégé (Milne n° 6), portent au revers une marque de valeur. D'autres ne sont pas marqués. Milne fait alterner les séries marquées et non marquées. On pourrait s'imaginer que la série marquée succéderait à celle sans marque de valeur ou *vice-versa*, mais une alternance comme la propose Milne, manquerait de logique et n'aurait pas manqué d'embarrasser les usagers de ces petites monnaies. En outre l'ordre chronologique proposé par Milne, impliquerait d'étranges oscillations des poids monétaires (voir la table des fréquences). La période I de Milne comprend les groupes A et B (marqués Ε) dont l'unité correspond à 0,23 g. Dans le groupe C, sans marques de valeur, appartenant à la même période, l'unité tombe à 0,18 g. Le groupe A de la période II n'a pas de marque de valeur et contient des monnaies dont le poids varie entre 0,26 et 0,36 g. A ce groupe se rattache une monnaie, encore plus petite, pesant 0,15 g, la seule monnaie de ce poids attribuée à Colophon. Enfin, le groupe C de la période II dans lequel réapparaît la marque Ε correspond à un étalon (0,25 à 0,29 g) basé sur une unité plus lourde que les groupes marqués de la période I. Ainsi il paraît nécessaire d'éliminer des frappes colophonniennes les séries non munies d'une marque de valeur ; Colophon resterait l'atelier des séries marquées, d'abord des pièces de 0,23 g, plus tard des pièces d'un étalon légèrement plus lourd (0,25 à 0,29 g). Cette augmentation s'expliquerait par le système économique auquel la ville de Colophon appartenait. La drachme de Colophon était l'équivalent du sicle perse ; des recherches récentes<sup>1</sup> ont montré que le sicle était destiné, en premier lieu, à succéder aux créséides de type lydien et à circuler dans les contrées hellénisées limitrophes de l'empire Perse, soit en Asie Mineure. Le sicle pesait à l'origine ± 5,40 g, son poids fut porté ensuite à 5,55 g<sup>2</sup>. La date de ce

	Milne, IA(Ε) T. de face, chev. longs	Milne, IB(Ε) T. de face, chev. courts	Milne, IIC(Ε) T. à d., sans symb.	Milne, IIC(Ε) T. à d., symb.	Milne, IIA T. de femme à d.	Milne, IC T. d'Apollon à 3/4	Tête de griffon
0.44—0.40					x		
0.39—0.35	x		.		xxx...		
0.34—0.30				xx...	xx.....		
0.29—0.25	xxxx...	x	xxx....	xxxxxxxxxxx.....	xx...		.
0.24—0.20	xxxxxx.....	xxxx.....	.	x...		x...	.....
0.19—0.15	x....	...			..	xxx.....	.....
0.14—0.10					....		..
0.09—0.05							..

x = après Milne, NNM 96

<sup>1</sup> E. S. G. Robinson, Num. Chron. 1958, 189 s. D. Schlumberger, L'argent grec dans l'Empire Achéménide, 15 s.

<sup>2</sup> Robinson, loc. cit., 190. Cf. aussi S. P. Noe, Two Hoards of Persian Sigloi, Num. Notes and Monogr. 136, 42 s.

changement n'est pas encore bien établie : il paraît avoir eu lieu dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, ce qui s'accorderait bien avec l'augmentation de l'étalon des pièces divisionnaires à Colophon.

N<sup>os</sup> 31-40 (Milne : période I, groupe C). Nous avons rejeté l'attribution à Colophon des pièces à la tête d'Apollon presque de face, en raison de leur poids et de l'absence d'une marque de valeur au revers. Le poids d'environ 0,18 g fait penser à un quart d'obole attique ; le type de droit pourrait être un précurseur modeste des célèbres chefs d'œuvre que Clazomènes a émis au IV<sup>e</sup> siècle. Clazomènes se trouve à environ 50 km de Colophon ; il est bien possible que l'on y ait employé l'étalon attique au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

N<sup>os</sup> 41-61 (Milne : période II, groupe A). Une série difficile, car les poids sont très irréguliers. Il pourrait s'agir d'hémioboles et de  $\frac{1}{4}$  oboles attiques. Milne considérait la tête représentée au droit comme féminine, mais elle a, à part la couronne, peu de traits marquants ; elle pourrait donc être tout aussi bien masculine. Dans notre ensemble, le groupe est abondant et il faut l'attribuer à une ville voisine de Colophon qui, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> avait quelque importance. On a récemment donné à Smyrne une série de hectés<sup>3</sup> ; mais l'absence de pièces comme les n<sup>os</sup> 41-61 dans les fouilles de l'ancienne Smyrne est contraire à cette attribution. Notre groupe se situe mieux à Magnésie du Méandre, où Thémistocle employa vers 460 pour son monnayage l'étalon attique et l'image d'Apollon.

N<sup>os</sup> 112-134. Les pièces à la tête de griffon ont été souvent attribuées à Phocée avec Téos comme alternative<sup>4</sup>. Le fait que notre série provient du site de Colophon plaide définitivement en faveur de Téos, située à 30 km de Colophon ; de Téos proviennent aussi les n<sup>os</sup> 108-111. Phocée, par contre, est située bien au delà du rayon de dispersion de la majorité de nos pièces.

Il reste quelques pièces isolées, d'ateliers incertains.

N<sup>o</sup> 137 est inédit ; il devrait appartenir à la même région que le reste. L'interprétation de la légende du revers constitue un problème. Il faut exclure d'y voir une marque de valeur, comme à Colophon, ou l'éthnique, car nulle part dans le voisinage se trouve un atelier monétaire aux initiales The ... Serait-ce un nom de personne ? A cette époque, un nom inscrit avec une telle emphase au revers d'une monnaie ne peut pas désigner un magistrat éphémère ou de rang inférieur. Un nom célèbre remplit parfaitement ces conditions : celui de Thémistocle, tyran de Magnésie sous la protection des Perses depuis environ 464. Dans cette fonction il a frappé monnaie ; quelques didrachmes et une drachme fourrée sont connus, mais aucune pièce divisionnaire<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Robinson, Num. Chron. 1960, 32 s.

<sup>4</sup> P. ex. BMC Ionia p. XXXVI. Il faut séparer ces pièces de celles à la tête de griffon, au rv. astre (BMC Ionia pl. 23, 4) qui, selon une trouvaille récente, doivent provenir de Carie (British School Annual 1957, 95).

<sup>5</sup> R. Weil, Corolla Numismatica, 301 ss.

Ces didrachmes sont d'étalon attique comme notre pièce qui est exactement un quart d'obole. Ils portent le nom de Thémistocle au droit et celui de Magnésie – MA – au revers. Sur notre petite pièce, l'éthnique a été supprimé et le nom de la personne est abrégé. La chouette n'a pas de relations avec les types du didrachme – Apollon, aigle –, mais convient très bien à Thémistocle pour plusieurs raisons. Non seulement elle pourrait faire allusion à ses origines, mais encore rappeler le bon augure de la chouette qui apparaît juste avant la bataille de Salamis (Plut., Them. 12). C'est Thémistocle, qui selon toute probabilité, introduisit le culte d'Athéna à Magnésie<sup>6</sup>. Enfin, Magnésie se situe à moins de 50 km de Colophon ; le fait qu'une frappe magnésienne se trouve dans notre ensemble ne doit donc pas nous surprendre. La date du décès de Thémistocle étant inconnue, on ignore la durée de son règne. Entre 465 et 460, il y est attesté, et autour de 460 sera la date la plus vraisemblable pour ce quart d'obole.

N<sup>o</sup> 138 devrait être une fraction des statères cariens aux protomes de lion<sup>7</sup>.

N<sup>os</sup> 139–140. La pièce en électrum, au type du bucrâne, pourrait représenter la moitié des monnaies athéniennes au même type (0,65–0,66 g)<sup>8</sup>. Mais son poids – 0,30 g – paraît léger ; et la présence d'une monnaie d'argent avec ce même bucrâne, pièce qui n'appartient certainement pas aux « Wappenmünzen » d'Athènes, laisse penser qu'il existait un autre atelier indéterminé en Asie Mineure qui employait ce type<sup>9</sup>.

La distribution géographique de notre ensemble de monnaies se résume comme suit :

Clazomènes	10	N <sup>os</sup> 31–40
Colophon	60	N <sup>os</sup> 1–30, 62–91
Cyme	1	N <sup>o</sup> 92
Cyzique	1	N <sup>o</sup> 93
Ephèse	8	N <sup>os</sup> 94–101
Erythrai	1	N <sup>o</sup> 102
Magnésie	1	N <sup>o</sup> 137
Magnésie ?	21	N <sup>os</sup> 41–61
Milet ?	1	N <sup>o</sup> 103
Phocée	1	N <sup>o</sup> 104
Rhodes	2	N <sup>os</sup> 105–106
Samos	1	N <sup>o</sup> 107
Teos	27	N <sup>os</sup> 108–134
Perse	2	N <sup>os</sup> 135–136
Carie	1	N <sup>o</sup> 138
Incertaines	2	N <sup>os</sup> 139–140

140

<sup>6</sup> Cf. Weil, *ibid.*, 303.

<sup>7</sup> Babelon *Traité* pl. 19, 5 etc.

<sup>8</sup> C. T. Seltman. *Athens*, n<sup>o</sup> 310.

<sup>9</sup> Les exemplaires cités par Babelon, *Traité* I 145, n<sup>os</sup> 230/1 sont toutes d'origine athénienne.

Quelques pièces du IV<sup>e</sup> siècle ou postérieures mises à part, nos monnaies vont de la fin du VI<sup>e</sup> siècle au milieu du V<sup>e</sup>. Au groupe plus ancien appartiennent les pièces de Colophon, I<sup>re</sup> période (nos 1-30), de Téos (têtes de griffon) nos 112-134, et les incertaines (Magnésie? nos 41-61); au groupe plus récent appartient la période II de Colophon (nos 62-82) avec ses émissions à symboles divers et les pièces divisionnaires à la tête d'Apollon (nos 31-40) que nous avons attribuées à Clazomènes. Ces monnaies démontrent que, pendant toute cette période, les villes d'Ionie émettaient des séries impressionnantes et variées de pièces divisionnaires en argent, dont l'existence s'explique par le monnayage traditionnel dans cette région de minuscules pièces en électrum, parmi lesquelles le  $\frac{1}{96}$  statère n'est pas rare. L'apparition de telles fractions minuscules en argent laisse supposer que l'on s'en servait quotidiennement pour un grand nombre de transactions financières et commerciales. Sous ce rapport, les villes d'Ionie semblent être à l'avantgarde du reste du monde hellénique, car ces petites fractions se trouvent rarement ailleurs au commencement du V<sup>e</sup> siècle.

Les poids de petites pièces comme les nôtres ont la tendance d'être variables; même s'ils sont relativement réguliers, il est difficile de les attribuer à des dénominations déterminées. Il est donc surprenant que seule la ville de Colophon avait décidé, ce qui s'imposait pour l'usage quotidien, d'apposer aux monnaies des marques de valeur. Ailleurs, on ne distingue même pas les dénominations par la différence du type. Les poids des frappes colophoniennes nous montrent que la marque de valeur servait à des buts pratiques: un «demi» bien conservé pèse bien le double d'un «quart», mais les «tiers» sont souvent plus légers que les «quarts».

L'unité de Colophon est probablement l'obole, mais on ne frappait que ses fractions<sup>10</sup>. La monnaie-étalon était la drachme, émise de temps en temps comme équivalent du sicle, monnaie internationale, circulant surtout dans l'Asie Mineure occidentale.

(Traduction par M. Pierre Strauss)

<sup>10</sup> Milne se réfère à une seule obole (n° 41): cette pièce est manifestement trop lourde pour une obole et doit être considérée comme une trihémiobole légère.

